



RCS : LE HAVRE
Code greffe : 7606

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00617
Numéro SIREN : 538 198 748
Nom ou dénomination : SARL 2ED

Ce dépôt a été enregistré le 20/02/2017 sous le numéro de dépôt 486

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SARL

L'an deux mille quinze et le 01 décembre 2015 à 10 heures, les associés de la société 2ED, société à responsabilité limitée au capital de 20 000 €, se sont réunis au siège social au Havre, Plateforme 4 - Boulevard Albert 1er, en assemblée générale ordinaire sur la convocation faite conformément aux dispositions de l'article 20 des statuts.

Sont présents :

M. Etienne Delavault qui détient 1200 parts sociales,
Mme Emma Douang-Praseuth qui détient 800 parts sociales,
qui détiennent ensemble 2000 parts sociales sur un total de 2000 représentant plus de la moitié des parts sociales, et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément aux dispositions de l'article 23 des statuts.

L'assemblée est présidée par Etienne Delavault associé gérant qui possède le plus grand nombre de parts sociales.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

1° Le bilan, le compte de résultat et l'annexe

Le président indique que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des comptes 2015
2. Allocation du bénéfice
3. Rémunération de la gérance 2016

TRIBUNAL de COMMERCE de HAVRE

DEPOTÉJ 20/2017

R.C.S. 538 198 768

20170686

Lecture est donnée du rapport du gérant, la discussion est ouverte

Personne ne demandant plus la parole, le président mets successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

Première résolution : Approbation des comptes 2015

L'assemblée approuve les comptes 2015 réalisés par la société KPMG et représentée par l'expert comptable, Arnaud Lamandé

Cette résolution est adoptée.

Deuxième résolution : Allocation du bénéfice. Il n'y a pas de bénéfices à allouer puisque l'année se termine par une perte.

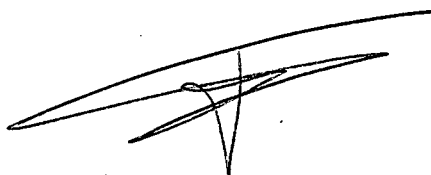
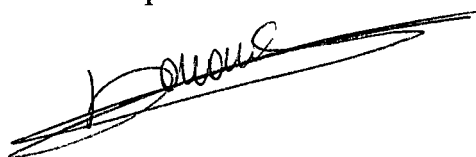
Cette résolution est adoptée.

Troisième résolution : Rémunération de la gérance

La gérance ne se rémunère pas. Cette résolution est adoptée.

Fait à Le Havre, Le 01 décembre 2015, en six exemplaires

Signature des parties




L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président de séance et par le gérant.

Le président de séance,

Le gérant.





EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>SARL 2ED</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>112</u>		
Adresse de l'entreprise <u>Boulevard Albert 1er 76600 LE HAVRE</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>112</u>		
Numéro SIRET * <u>5 3 8 1 9 8 7 4 8 0 0 0 1 3</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le, <u>31 01 11 12 10 11 15</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
		Autres participations	CU	CV
		Créances rattachées à des participations	BB	BC
		Autres titres immobilisés	BD	BE
Prêts	BF	BG		
Autres immobilisations financières *	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	CRÉANCES	Marchandises	BT	BU
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
DIVERS	Autres créances (3)	BZ	CA	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE	
Disponibilités	CF	CG		
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
TOTAL (III)		CJ	CK	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Écarts de conversion actif *	CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	(3) Part à plus d'un an : CR	

N° 2050-SD - (SDNC-DGFIP xxxx) - Janvier 2016

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



N° 10938 * 18

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2016

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2051-SD - (SDNC-DGFIP xxxxx) - Janvier 2016

Désignation de l'entreprise SARL 2ED		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N 30112015
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :20000	DA 20000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC
	Réserve légale (3)	DD 2153
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG 41472
	Report à nouveau	DH
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI -1257
	Subventions d'investissement	DJ
	Provisions réglementées *	DK
	TOTAL (I)	DL 62368
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
	Avances conditionnées	DN
TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP
	Provisions pour charges	DQ
TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS
	Autres emprunts obligataires	DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 37483
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV 10457
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 6016
	Dettes fiscales et sociales	DY 22150
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ
Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB
TOTAL (IV)	EC 76108	
	Ecarts de conversion passif *	ED
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 138476
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC
		ID
		IE
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 46805	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

		30112015		Exercice N		Total	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			
Désignation de l'entreprise : SARL 2ED Néant <input type="checkbox"/> *							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	257953	FB		FC 257953	
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF
			FG		FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	257953	FK		FL 257953	
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP 3080	
	Autres produits (1) (11)					FQ 69	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR 261103
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS 62107	
	Variation de stock (marchandises)*					FT -2529	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW 42681	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX 4184	
	Salaires et traitements *					FY 84481	
	Charges sociales (10)					FZ 34506	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA 22418
							GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE 14505	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF 262355	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG -1251	
opérations et commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL 387	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP 387	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR 1168	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU 1168	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV -780	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW -2031	



N° 10947 * 18

④

COMPTES DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise		SARL 2ED		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH			
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)		HK		
				-774		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL		
				261491		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM		
				262749		
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN		
				-1257		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(9)	Dont transferts de charges		A1		
					3080	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

N° 2053-SD - (SDNC-DGFIP xxxxx) - Janvier 2016

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT (Ne pas reporter le montant des certifiés)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
						3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	3000	KE	KF
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	KL
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants M2	KP	92795	KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS	28289	KT	KU
	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW	KX
	Autres immobilisations corporelles			KY		KZ	LA
	Matériel de transport *			LB	15857	LC	LD
	Matériel de bureau et mobilier informatique			LE		LF	LG
	Emballages récupérables et divers *			LH		LI	LJ
	Immobilisations corporelles en cours			LK		LL	LM
	Avances et acomptes			LN	136943	LO	LP
TOTAL III							7500
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
	Autres participations		8U		8V		8W
	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S
	Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U		1V
	TOTAL IV		1Q		1R		1S
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	139943	ØH	ØJ	7500

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				1		3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		ØØ		DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV	3000	LW	IX
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	IZ
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	MC
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	MF
	Inst. gales, agencets et am. des constructions			IS		MG	92795	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	28289	MK	ML
	Autres immobilisations corporelles			IU		MM		MN	MO
	Matériel de transport			IV		MP	7500	MQ	MR
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	15857	MT	MU
	Emballages récupérables et divers*			IX		MV		MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	NB
	Avances et acomptes			NC		ND		NE	NF
	TOTAL III			IY		NG	144443	NH	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
	Autres participations		1Ø		ØX		ØY		ØZ
	Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F		2G
	TOTAL IV		13		NJ		NK		2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14		ØK	147443	ØL	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



N° 10172 * 20

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2016

Désignation de l'entreprise		SARL 2ED						30112015		Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I			CY			EL		EN		
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II			PE			PF		PH		
		3000								3000		
Terrains		PI			PJ			PK		PL		
Constructions		PM			PN			PO		PQ		
Sur sol propre		PR			PS			PT		PU		
Sur sol d'autrui		PV			PW			PX		PY		
Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		35383			13256			48639				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ			QA			QB		QC		
		15954			5201			21156				
Autres immobilisations corporelles		QD			QE			QF		QG		
Inst. générales, agencements, aménagement divers		QH			QI			QJ		QK		
Matériel de transport		739						739				
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL			QM			QN		QO		
8663		3220			11883							
Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS		QT		
TOTAL III		QU			QV			QW		QX		
		60001			22418			82419				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN			ØP			ØQ		ØR		
		63001			22418			85419				
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres inunob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions		Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
Sur sol propre		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4				
Sur sol d'autrui		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2				
Inst. gales, agenc et am. des const.		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Inst. techniques mat. et outillage		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7				
Autres immobilisations corporelles		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5				
Inst. gales, agenc am. divers		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3				
Matériel de transport		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1				
Mat. bureau et inform. mobilier		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Emballages récup. et divers												
TOTAL III												
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL							NM	NO		
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ		
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*										
		Montant net au début de l'exercice			Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations							SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2055-SD - (SDNC-DGFIP xxxxx) - Janvier 2016

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise **SARL 2ED** 30112015 Néant

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation				
sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
	- corporelles	6E	6F	6G
	- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
	- titres de participation	9U	9V	9W
	- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation		UE	UF	
- financières		UG	UH	
- exceptionnelles		UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



N° 10950 * 18

8

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057-SD 2016

Désignation de l'entreprise : SARL 2ED		30112015		Néant <input type="checkbox"/>							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	UM	UN						
	Prêts (1) (2)		UP	UR	US						
	Autres immobilisations financières		UT	UV	UW						
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX								
	Créance représentative de titres / Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * / antérieurement constituée * UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	3011	3011						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	4717	4717					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	2573	2573					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	3144	3144					
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS	5278	5278						
	TOTAUX		VT	18724	18724	VU	VV				
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	37483	12180	25303					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	6000	2000	4000						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	6016	6016							
Personnel et comptes rattachés		8C	87	87							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	16872	16872							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	914	914						
	Obligations cautionnées		VX								
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	4277	4277							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	4457	4457							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	76108	46805	29303	VZ					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ							
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	13726						
				(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques		VL	4457			
										* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032	

Désignation de l'entreprise : SARL 2ED		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31/12/2015			
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX				
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *									
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)									
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées		Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					
					- imposées au taux de 0 %					
		Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme						
				- Plus-values soumises au régime des fusions						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										
							TOTAL I			
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							
			- imposées au taux de 0 %							
			- imposées au taux de 19 %							
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							
			- imputées sur les déficits antérieurs							
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A						
Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *										
Majoration d'amortissement *										
Mesures d'incitation	Entreprises nouvelles - (Depuis d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (44 septies)		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)		L5	
	Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)		L6	Société investissements immobiliers cotées (art. 208 C)		K3	Zone de reconstruction de la défense (44 septies bis)		PA	
	Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)					PC	
Écarts de valeurs liquidatives su OPCVM * (entreprises à l'IS)										
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		Z1			
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI						
		déficit (II moins I)								
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL						
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *										
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN		5175				
						5175				
						5175				

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD



N° 10952 * 18

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 2ED		30112015		Néant <input type="checkbox"/> *
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	370	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5		
Déficits reportables (différence K4-K5)		K6	370	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	5175	
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)		YK	5545	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1° du CGI, dotations de l'exercice		ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *				
		8X	8Y	
		8Z	9A	
		9B	9C	
Provisions pour dépréciation *				
		9D	9E	
		9F	9G	
		9H	9J	
Charges à payer				
		9K	9L	
		9M	9N	
		9P	9R	
		9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO	
		↓		
		ligne WI		↓
				ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2058-B-SD - (SDNC-DGFIP) - Janvier 2016

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2058-C-SD - (SDNC-DGFIP) - Janvier 2016

Désignation de l'entreprise : SARL 2ED										Néant <input type="checkbox"/> *				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	153						
						- Autres réserves	ZD	2919						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	3073		Dividendes	ZE								
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF								
	TOTAL I	ØF	3073		Report à nouveau	ZG								
			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	3073								
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)														
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :				
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS			
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance										YT			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8										XQ	6851		
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	5165		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST	30663		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	42681		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	292		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS										YZ	3892		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	4184		
TVA	- Montant de la TVA collectée										YY	33371		
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	14216		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2015) *										ØB	85433		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS			
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés :)										YP	4		
	- Effectif affecté à l'activité artisanale										RL			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%		
- Numéro de centre de gestion agréé * XP										- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGD) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR		0		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA										Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL	
											Plus-values à 19 % JM		Imputations JC	
	Groupe : résultat d'ensemble JD										Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO	
											Plus-values à 19 % JP		Imputations JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH										N° SIRET de la société mère du groupe JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).



N° 10179 * 20

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL 2ED						Néant <input checked="" type="checkbox"/>		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)		
I - Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *					
Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)		Court terme (9)	Long terme (10)		Plus-value taxable à 19 % (1) (11)	
					19 %	15 % ou 16 %		0 %
I - Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments		13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
		14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
		15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
		16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
		17 Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
		18 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
		19 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
		20 Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (8))						
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (8))		(12)	(13)			(14)
		CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (1)			(15)			(16)

N° 2059-A-SD - (SDNC-DGFIP-xxcxl) - Janvier 2016

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



N° 10955 * 18

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL 2ED Néant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0</i> bis du CGI) ③.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ④.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑦=②+③+④-⑤-⑥
	À 19 %, 16,5% ① ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % ②		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2059-C-SD - (SDNC-DGFIP xxxxx) - Janvier 2016



N° 10182 * 21

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
 RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D-SD 2016

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL 2EDNéant ***I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT



N° 11484 * 17

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

16

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

DGFIP N° 2059-E-SD 2016

3^e EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

SARL 2ED	
Exercice ouvert le : 0 1 1 2 2 0 1 4	et clos le : 3 0 1 1 2 0 1 5
Durée en nombre de mois 1 2	
I - Production de l'entreprise	
Ventes de marchandises	OA 257953
Production vendue - Biens	OB
Production vendue - Services	OC
Production stockée	OD
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE
Subventions d'exploitation reçues	OF
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH 69
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT
TOTAL 1	OM 258023
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers ⁽¹⁾	
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON 62107
Variation de stocks (marchandises)	OO -2529
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR 35848
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW 14505
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9
TOTAL 2	OJ 109932
III - Valeur ajoutée produite	
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2 OG 148090
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises	
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	SA 148090
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.	
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV <input checked="" type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX 257953
Période de référence	GY 0 1 // 1 2 / 2 0 1 4 GZ 3 0 // 1 1 // 2 0 1 5
Date de cessation	HR / / / / / / / / / / / /
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.	
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.	

N° 2059-E-SD - (SDNC-DGFIP xxx) - Janvier 2016



N° 11624 * 16

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F-SD 2016

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société) 1
 1

(1)

Néant *

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

EXERCICE CLOS LE 30 11 20 15

N° SIRET

53819874800013

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 2ED

ADRESSE (voie) Boulevard Albert 1er

CODE POSTAL 76600

VILLE LE HAVRE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

200

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique DELAVault Prénom(s) ETIENNE
 Nom marital DELAVault % de détention 60,0 Nb de parts ou actions 1200
 Naissance : Date 11071984 N° Département Commune Pays
 Adresse : N° 4 Voie Rue d'Irlande
 Code Postal 35510 Commune CESSON-SEVIGNE Pays FR

Titre (2) Nom patronymique DELAVault Prénom(s) EMMA
 Nom marital DELAVault % de détention 40,0 Nb de parts ou actions 800
 Naissance : Date 22061984 N° Département Commune Pays
 Adresse : N° 4 Voie Rue d'Irlande
 Code Postal 35510 Commune CESSON-SEVIGNE Pays FR

N° 2059-F-SD - (SDNC-DGFIP xxxc) - Janvier 2016

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



N° 11625 * 16

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.1.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G-SD 2016

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant *

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

EXERCICE CLOS LE | 3 | 0 | 1 | 1 | 2 | 0 | 1 | 5 |

N° SIRET | 5 | 3 | 8 | 1 | 9 | 8 | 7 | 4 | 8 | 0 | 0 | 0 | 1 | 3 |

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | SARL 2ED |

ADRESSE (voie) | Boulevard Albert 1er |

CODE POSTAL | 76600 | VILLE | LE HAVRE |

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE | P5 |

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

N° 2059-G-SD - (SDNC-DGFIP xxx0) - Janvier 2016